

AOÛT 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1
2	3	4	5 	6	7	8
9	10	11 Séance du Conseil à 20h Zumba 18 h 45	12 	13 Zumba 19 h	14	15
16	17	18 Party Zumba, 19 h	19 	20	21	22
23	24	25	26 	27	28	29
30	31					

SEPTEMBRE 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1	2 	3	4	5
6	7 Fête du Travail	8 Séance du Conseil à 20h	9 	10	11	12
13	14	15 Zumba 19 h (nouvelle session)	16 	17 Zumba 19 h	18	19
20	21	22 Zumba 19 h	23 	24 Zumba 19 h	25	26
27	28	29 Zumba 19 h	30 			



Le Bulletin Majellois

Volume 15 - numéro 3

Des nouvelles du conseil...

Le bureau municipal est ouvert à nouveau au public depuis le 22 juin 2020. Il y a cependant certaines règles à suivre. Il sera possible de prendre rendez-vous et de se présenter en personne pour les cas urgents ou essentiels. Lors de l'appel, il sera évalué si la demande peut être traitée à distance (par téléphone ou par courriel). À votre arrivée, le respect de mesures sanitaires sera exigé : masque obligatoire, lavage des mains et distanciation physique. Un rendez-vous est donc exigé pour permettre de rencontrer la directrice générale, le maire, l'inspecteur municipal ou l'urbaniste.

Lors de la séance du 1^{er} juin dernier, c'est avec regret que les membres du Conseil ont pris la décision de ne pas ouvrir le camp de jour pour l'été 2020 en raison des exigences du gouvernement reliées au risque de la COVID-19.

Je vous informe qu'un règlement relatif à la garde des animaux a été adopté à la séance du 6 juillet 2020 suite à de nouvelles recommandations gouvernementales et de la SPAD. Pour toutes personnes désirant avoir une copie du règlement, vous pouvez le trouver en consultant notre site Internet ou en faisant une demande au bureau municipal. Je vous rappelle que pour toutes problématiques reliées aux animaux sur le territoire de la municipalité, toute personne est invitée à communiquer avec la SPAD au 1 (855) 472-5700. La SPAD est responsable d'appliquer le règlement en vigueur et d'émettre des constats lors d'infractions. Toute plainte déposée est faite dans l'anonymat.

Bon été à tous !

Georges-Henri Parenteau, maire

Centre de services municipaux

444, rang St-Antoine
Saint-Gérard-Majella (Québec) J0G 1X1
Téléphone : 450 789-5777
Télécopieur : 450 789-0065

Courriel : direction@saintgerardmajella.ca
Site web : www.saintgerardmajella.ca

HORAIRE:
Lundi au jeudi de 8h à 16h (horaire d'été)

Membres du conseil municipal 2017-2021

Maire

Georges-Henri Parenteau 450 789-2617
ghparenteau@pierredesaurel.com

Conseillers

Éric Tessier 450 789-0947	Responsable de la voirie
Yvan Côté 450 789-2146	Substitut à la Régie d'incendie Pierreville / SFL
Louis St-Germain 450 789-0038	Responsable des loisirs Responsable de la sécurité civile
Jacques Mondou 450 789-5664	Régie incendie Pierreville / Saint-François-du-Lac Responsable de la sécurité civile
Jean Beaubien 450 789-0843	Régie incendie Pierreville / Saint-François-du-Lac Responsable de l'aqueduc
Claude Villiard 450 789-3143	Politique familiale et des aînés

Employés municipaux

Direction générale : Anny Boisjoli
Urbaniste : Michel Bradner
Voirie : Serge Lebrun 450 789-5542
Stéphane Morin : 450 494-0823

Maison funéraire S. Jacques et Fils
450 743-5566

Services aux citoyens

SPAD : 855 472-5700
Bureau de poste : 450 789-2317
Coop de santé Shooner/Jauvin : 450 568-3296
COOP Internet Pierre-de Saurel : 450 782-3306
Transport adapté et collectif : 450 746-7827
Presbytère : 450 789-2115



Merci

Suite à un début d'incendie accidentel sur le terrain du bureau municipal, les membres du Conseil voudraient remercier la famille Côté-Couture d'avoir été vigilant et d'avoir communiqué avec les services d'urgences rapidement!



Les cours de Zumba reprendront cet automne. Cependant, afin de s'ajuster aux nouvelles mesures gouvernementales en temps de pandémie, les cours seront payables à l'unité au coût de 7 \$. Il n'y aura donc pas de tarif spécial pour la session globale.

Les cours auront lieu tous les mardis et jeudis, 19 h, du 15 septembre au 10 décembre. Le port du masque est obligatoire pour l'arrivée et le départ de la salle.



Au plaisir de vous faire bouger!

Mélanie Parenteau
Instructrice certifiée

Assemblée générale extraordinaire virtuelle

Lundi 31 août 2020 | 18 h
Le lien pour assister à l'assemblée est disponible
au www.desjardins.com/caissedenicolet.

C'est un rendez-vous en direct ou en réécoute!

819 293-8570
1 877 393-8570



Desjardins
Caisse de Nicolet



Cohabitation harmonieuse de la zone agricole en Montérégie

« NOTRE CAMPAGNE, UN MILIEU DE VIE À PARTAGER »

Une initiative de la Fédération de l'UPA de la Montérégie, de 13 MRC et de l'agglomération de Longueuil, soutenus par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

La santé des sols

La terre est la ressource la plus précieuse des producteurs agricoles et leur principal outil de travail. C'est pourquoi ils adoptent toujours plus nombreux les bonnes pratiques agroenvironnementales. Ils la protègent en gardant sa composition organique et nutritive riche, en évitant l'érosion par le vent et par l'eau, en faisant attention que la machinerie agricole ne l'endommage pas ou en réduisant sa compaction. Car une terre en santé est fertile et donc productive, mais elle a aussi un rôle essentiel dans le cycle de l'eau, l'épuration, la dégradation des polluants, la biodiversité et la réduction des gaz à effet de serre.

Pour conserver ou améliorer la santé des sols des champs, outre la fertilisation, plusieurs autres pratiques sont utilisées par les agriculteurs : préférer les rotations de cultures (c'est-à-dire ne pas cultiver chaque année la même chose sur une même parcelle), utiliser des plantes couvre-sol pour le protéger de l'érosion et le nourrir, effectuer du semis direct, donc sans labour, laisser les résidus de culture pour fertiliser la terre... L'objectif est de garder nos sols en santé pour que ce qui y pousse puisse s'y nourrir, grandir et nous nourrir à leur tour.

Un nouveau thème vous sera présenté dans votre prochain bulletin.

Vidange des fosses septiques

La municipalité est présentement en appel d'offres afin de procéder à la vidange des fosses septiques sur tout le territoire de la Municipalité à l'automne 2020. Si votre fosse a été vidée en 2020, vous devrez fournir une preuve au bureau municipal afin d'éviter des frais de vidange selon le règlement numéro 186-2016. Une lettre vous sera envoyée en début d'automne afin de vous indiquer la date de la vidange ainsi que la procédure à suivre.

Merci de votre collaboration !

Félicitations aux gagnants 2020

qui se partagent **40 000 \$** en bourses jeunesse



Découvrez les gagnants en visitant la page Facebook de la Caisse → Desjardins (Caisse de Nicolet) ou le www.desjardins.com/caissedenicolet sous l'onglet « Nouvelles ».

Et ça continue, la nouvelle édition du concours est lancée! Comment participer?

Tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans sont invités à prendre rendez-vous avec un conseiller dès maintenant en téléphonant au 819 293-8570. Bonne chance !

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC
JEAN-BERNARD ÉMOND
Député de Richelieu
« Je suis là pour vous! »
BUREAU DE CIRCONSCRIPTION
71, rue De Ramezay, bureau 101
Sorel-Tracy (Québec) J3P 3Z1
450 742-3781
jean-bernard.emond.riol@assnat.qc.ca

LOUIS PLAMONDON
Député de Bécancour | Nicolet | Saurel
307, route Marie-Victorin
SOREL-TRACY, QC, J3R 1K6
Tél.: (450) 742-0479 | Fax: (450) 742-1976
louis.plamondon@parl.gc.ca
www.louisplamondon.com LouisPlamondonBQ



Vie paroissiale

Visite annuelle au cimetière de Saint-Gérard-Majella ANNULÉE

Étant donné que la consigne d'un maximum de 50 personnes s'applique également aux rassemblements extérieurs, la visite annuelle au cimetière de Saint-Gérard-Majella, annoncée pour le dimanche 16 août 10h45 est annulée. Pour la fin de semaine du 15-16, on revient à l'horaire régulier : samedi 15 août 19h00, messe au Centre de services municipaux de Saint-Gérard-Majella. Dimanche 16 août 9h30, messe à l'église de Yamaska, à 10h45, messe à l'église de Saint-David.

Services religieux et activités pastorales en temps de pandémie.

Les messes de fin de semaine ont repris à Saint-Gérard-Majella (samedi à 19h00), à Yamaska (dimanche à 9h30) et à Saint-David (10h45) ; dans ces trois lieux de célébration, la distanciation physique de 2 mètres et le port du couvre-visage sont obligatoires. À propos du couvre-visage, il peut être retiré, une fois à la place assise durant la célébration ; pour éviter tout déplacement, des personnes désignées apporteront la communion à la personne à son siège ; les personnes désireuses de recevoir la communion étendent fermement la main à l'avant, la paume de la main bien ouverte. Il ne se dit aucune parole, autant de la personne qui donne la communion que de la personne qui la reçoit.

Pour les funérailles, célébrations de la Parole, les mêmes consignes (distanciation physique, port de couvre-visage) que pour les messes de fin de semaine s'appliquent ; quant au rite d'inhumation, la distanciation physique et le nombre de 50 personnes s'appliquent.

Pour les baptêmes, le prêtre qui baptise communiquera les consignes en vigueur (distanciation, nombre de participants, port du couvre-visage), quelques autres règles seront données aux parents qui font baptiser.

C'est certain, nos célébrations religieuses n'auront pas le caractère festif qu'elles ont habituellement ; c'est le prix à payer si nous ne voulons pas revenir au début de la pandémie où toute célébration et rassemblement religieux n'étaient pas autorisés. Ce « silence » religieux nous fait tous et toutes souffrir. Quel message nous est envoyé ? Ce n'est pas seulement un message religieux, mais également un message social. Quand des humains ne peuvent plus s'embrasser, se donner des câlins, s'approcher l'un de l'autre, c'est l'être humain, comme être de relation qui est ébranlé. Comment puis-je affirmer que ma relation avec Dieu n'est pas ébranlée alors qu'elle l'est avec l'être humain ?

PAR LIONEL ÉMARD, PTRE-CURÉ

COVID-19

SOUTIEN INFORMATION RESSOURCE

POUR VOUS

**BESOIN D'AIDE ?
Soyez attentifs aux autres.
Offrez votre aide ou référez-les aux organismes ci-dessous.**

ALIMENTATION

Groupe d'entraide Sorel-Tracy :	450 746-5611
Centre d'Action bénévoles du Bas-Richelieu :	450 743-4310
<small>Dépannage alimentaire de 10 h à 12 h Service de popote roulante</small>	
La Porte du Passant :	450 743-4803
<small>Repas pour emporter de 11 h à 13 h</small>	
Carrefour communautaire l'Arc-en-Ciel :	450 785-2875
<small>La popote roulante en milieu rural</small>	
Carrefour communautaire Saint-Roch-de-Richelieu :	450 785-3515
<small>Popote roulante, la livraison de commandes d'épicerie Saint-Roch</small>	
Livraison d'épicerie Escouade CJE Pierre-De Saurel Aide à la livraison du lundi au mercredi	450 943-1441

AÎNÉS

Travailleuse de milieu pour aînés :	450 881-7017
<small>Soutien téléphonique</small>	
Programme PAIR :	450 743-2703
<small>Système d'appel quotidien personnalisé</small>	
Centre d'écoute Montérégie :	450 658-8509 et 1-877-658-8509
Vivre et vieillir chez soi Bas-Richelieu :	450 743-1584
<small>du lundi au mercredi</small>	

SANTÉ

- Si la COVID-19 vous inquiète ou si vous présentez des symptômes comme de la toux, de la fièvre ou une perte soudaine de l'odorat et du goût sans congestion nasale, vous pouvez composer **1 877 644-4545 (sans frais)**
- Pour les personnes malentendantes (ATS), le **1 800 361-9596 (sans frais)**.
- Info santé : 811

Pharmacies : Veuillez contacter votre pharmacie locale

DÉTRESSE

Accueil psychosocial MRC de Pierre De Saurel :	450 746-4545
<small>Lundi au vendredi 8 h 00 à 21 h 00, Samedi et dimanche : 8 h 00 à 16 h 00</small>	
La Traversée, Centre de prévention du suicide :	450 746-0303
Association des Aïdants(es) Naturels(les) Du Bas Richelieu :	450 730-0880
Groupe d'entraide l'Arrêt-Court :	450 743-6071
<small>Pour personnes vivant de l'anxiété</small>	
Le Vaisseau d'or :	450 743-2300
<small>Famille d'une personne atteinte de maladie mentale</small>	
Maison La Source :	450 743-2821
<small>Hébergement femme</small>	
Maison Le Passer :	450 743-8403
<small>Soutien téléphonique homme</small>	
Maison la Margelle :	450 746-2788
<small>(dépendance) 24 hv7j</small>	
SOS violence conjugale : Soutien téléphonique	1-800 363-9010
Travailleuse de rue :	450 846-1283
• URGENCES : 911 locale	
FAMILLE	
Carrefour Naissance-Famille :	450 743-0359
<small>Soutien téléphonique famille</small>	
Ligne Parents :	1-800-361-5085
Jeunesse J'écoute :	1-800-668-6868

FINANCES ET EMPLOI

Association Coopérative Économie Familiale Montréal-Est (ACEF) :	450 908-0929
Carrefour Jeunesse-emploi Pierre-De Saurel :	450 743-1441
L'Orientheque :	450 730-0181
Regroupement des chômeurs et chômeuses de Sorel-Tracy :	450 556-1224
Action logement Pierre-De Saurel :	450 881-1910
Organismes de défenses des droit sociaux de Richelieu :	450 743-4804
Collectif de défense des droits de la Montérégie :	450 746-7308 / 1-877-771-1164
<small>Boîte vocale</small>	

Ressources disponibles dans la MRC de Pierre-De Saurel
ACCUEIL PSYCHOSOCIAL MRC DE PIERRE DE SAUREL : 450 746-4545 poste 5133